COMMUNIQUÉ DE PRESSE



INCIVILITÉS DANS LES DÉCHETTERIES/VÉGÉ'TRI: TOLÉRANCE ZÉRO

Les agents des déchetteries et Végé'tri d'Orléans Métropole sont de plus en plus souvent la cible d'incivilités et d'agressions de la part des usagers. Dans ce contexte, Orléans Métropole et l'exploitant de ses sites, Véolia, tiennent à rappeler que toutes ces atteintes à la personne seront sévèrement sanctionnées.

Les 19 agents valoristes des déchetteries et des Végé'tri présents sur les sites d'Orléans Métropole, exploités par le délégataire Véolia, ont pour mission d'accueillir, d'informer et de conseiller les usagers afin de favoriser le réemploi, le tri et de limiter les coûts de traitement des déchets. Ils veillent également à l'entretien des sites et au respect des règles de circulation afin de garantir la sécurité des usagers et du personnel. Les agents valoristes sont des acteurs essentiels pour l'atteinte de nos objectifs de réduction des déchets et de préservation de notre environnement.

Ces agents valoristes assurent le respect des règles de tri et de circulation définies par la collectivité. A ce titre ils peuvent être amenés à refuser la prise en charge de certains déchets ne correspondant pas aux critères d'admissions établis dans le règlement intérieur. Mais encore très récemment, deux d'entre eux ont été victimes de graves agressions et de menaces de mort. Face à ces comportements inadmissibles, Orléans Métropole et Véolia affichent une tolérance zéro. Nous disposons de caméras de surveillance qui nous permettent d'identifier les auteurs qui s'exposent à des peines pouvant atteindre 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende pour atteinte à la personne.

"Il est inacceptable que nos agents subissent des agressions de ce type. Nous n'acceptons pas que la violence, verbale ou physique, sur les déchetteries et les Végé'tri de la métropole orlénaise, se banalise. Chaque comportement inapproprié, menace, atteinte physique ou verbale fait systématiquement l'objet d'un dépôt de plainte. Il en va de la sécurité de nos agents mais également de celle des usagers des déchetteries." (Serge Grouard, président d'Orléans Métropole).

Orléans Métropole et Véolia comptent donc sur les usagers pour le respect des règles élémentaires.







